

Règlement du tournoi du Bertransart

Du 1 mai au 11 mai 2025.

1. le tournoi se déroule sous le patronage et selon les règles de l'A.F.T.
2. Les matchs auront lieu sur 5 terrains en terre battue.
Si le juge-arbitre l'estime nécessaire, des rencontres pourront avoir lieu dans des installations extérieures au club.
Les rencontres se disputeront en 2 sets gagnants .
3. Les inscriptions se font sur le site www.aftnet.be et seront définitivement clôturées le Mardi 29 avril à 20H
Le tirage au sort aura lieu le mercredi 30 avril .
4. Le droit d'inscription doit être acquitté avant le 1er match.
Il est fixé à 15 euros en double, 10 euros en jeunes et 15 euros en simple.
5. Toute inscription est définitive. Le droit d'inscription reste dû, même si le joueur ne se présente pas au tournoi.
6. Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter les inscriptions et de supprimer une catégorie qui ne réunirait pas assez de participants. Il se réserve également le droit de refuser une inscription sans devoir justifier sa décision.
7. Tout joueur doit se munir de 4 balles en bon état et être présent 15 minutes avant l'heure.
Chaque joueur devra être présent à l'appel de son match sous peine de scratch. Tenue de tennis de rigueur.
8. Toute rencontre commencée à l'extérieur (sur brique pilée) est susceptible de se terminer à l'intérieur .
9. Chaque joueur devra prendre connaissance de son horaire via le site internet www.aftnet.be
Tout horaire établi ne sera plus modifié
10. Les joueurs peuvent être amenés à disputer plus d'un match par jour et devront compléter les horaires de disponibilités, sachant que l'absence d'information signifie « disponibilité en semaine à partir de 18h et le week-end de 09h à 22h ».
11. Les joueurs doivent être libre le jour des finales dès 9h et avoir des disponibilités les 2 derniers jours ainsi qu'être disponible au minimum 1 jour le 1er week end.
12. La remise des prix aura lieu le dimanche 11 mai au terme de la dernière finale.
13. Le juge arbitre tranchera sans appel tous les cas non prévus au présent règlement et prendra toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
14. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser une inscription .

Juge arbitre : Roland Sylvain

Juge arbitre adj :- Williaume Delphine